

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **BNP Paribas Cardif lance Cardif Libertés Emprunteur, un produit d'assurance de prêt accessible au plus grand nombre**

Leader mondial en assurance emprunteur<sup>1</sup>, BNP Paribas Cardif innove et enrichit son offre d'un contrat d'assurance de prêt qui s'adresse au plus grand nombre. Flexible, facile à souscrire et accessible notamment aux personnes fragilisées, Cardif Libertés Emprunteur permet à chacun de réaliser ses projets immobiliers en toute sérénité.

#### Un produit simple et flexible pour une couverture adaptée aux besoins des clients

L'assurance emprunteur permet de **garantir le remboursement d'un emprunt** en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité de travail et/ou de perte d'emploi. Lorsque l'un de ces événements survient, l'assureur rembourse le solde du prêt, ou les échéances du prêt, en totalité ou en partie en fonction des garanties choisies.

Avec **Cardif Libertés Emprunteur**, l'assuré peut **ajuster au mieux son contrat** :

- Il choisit **librement ses garanties** en fonction de son profil, de ses besoins et des exigences de la banque prêteuse,
- Il choisit entre payer une cotisation d'assurance fixe ou variable tous les mois pour se protéger car la **tarification à taux fixe** fait partie des nouveautés de cette offre d'assurance emprunteur.



#### Un parcours digital revisité pour une expérience client plus fluide

L'adhésion à l'assurance emprunteur qui intervient généralement à la fin du processus d'achat d'un bien immobilier, se doit d'être **la plus simple et la plus rapide** possible pour finaliser sereinement l'acquisition du bien convoité.

Avec le **Passeport Cardif Libertés Emprunteur**, le client peut anticiper les démarches d'assurance en amont de la recherche de son bien immobilier ou de l'obtention de son crédit : **la proposition d'assurance est désormais valable 12 mois** contre 4 précédemment.

**Le parcours d'adhésion est facilité car entièrement digitalisé** : le futur client peut renseigner ses données de santé en ligne, en toute confidentialité, et finaliser son adhésion avec la signature électronique. En outre, pour les assurés de moins de 46 ans qui empruntent désormais jusqu'à 600 000 euros<sup>2</sup>, l'adhésion à Cardif Libertés Emprunteur est possible, en fonction de leur état de santé, en remplissant un simple questionnaire de santé en ligne.

<sup>1</sup> Source : Finaccord - 2018

<sup>2</sup> Montant total couvert par Cardif pour un ou plusieurs biens pour un même assuré

L'objectif de ce nouveau parcours digital est de permettre à 90% des clients qui choisissent **Cardif Libertés Emprunteur** d'obtenir **une décision immédiate en ligne**.

## Un accès facilité à l'assurance

Dans le cadre de sa politique RSE, BNP Paribas Cardif s'attache à développer **l'impact positif de ses produits et services** avec notamment pour objectif **de rendre l'assurance accessible au plus grand nombre**.

Il y a **10 ans**, l'entreprise a été **l'un des tout premiers assureurs en France à faciliter les conditions d'accès à l'assurance emprunteur** des personnes atteintes de certaines pathologies telles que l'asthme, la paraplégie ou les maladies coronariennes. En tenant compte des avancées médicales et de l'amélioration des traitements au fil des années, BNP Paribas Cardif propose **une couverture et une tarification plus adaptées à la situation réelle** des personnes atteintes de ces pathologies.

**Cardif Libertés Emprunteur** offre désormais une couverture et une tarification adaptées à **quatre pathologies supplémentaires** :

- la maladie de Parkinson<sup>3</sup>,
- l'obésité<sup>4</sup>,
- le diabète gestationnel<sup>5</sup>,
- les troubles du psychisme liés à un événement de vie (agressions, séparation ou divorce, violences conjugales, attentat...).

En proposant des conditions d'assurance **plus en adéquation avec la situation réelle des clients** atteints de ces pathologies, BNP Paribas Cardif soutient leur accession à la propriété et la réalisation de leurs projets.



« *Cardif Libertés Emprunteur a été construit avec l'aide de nos partenaires courtiers pour répondre au mieux aux attentes de leurs clients. Nous sommes fiers de ce contrat **simple et flexible** qui protège les assurés et innove en mettant à leur disposition le **Passeport Cardif Libertés Emprunteur**. Cette nouvelle offre facilite **l'accès à l'assurance des personnes fragilisées** pour que chacun puisse réaliser sereinement ses projets* », déclare Pascal Perrier, Directeur Réseaux CGP - Courtiers & E Business de BNP Paribas Cardif France.

Le contrat Cardif Libertés Emprunteur est commercialisé par les courtiers, les Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP) et sur le site [cardif.fr](https://www.cardif.fr).

<sup>3</sup> La maladie de Parkinson est la deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente en France. Chaque année en France, 8 000 nouveaux cas par an sont diagnostiqués (INSERM/2015). 200 000 personnes souffrent de cette pathologie en France (Ministère des Solidarités et de la Santé / 2015).

<sup>4</sup> En France, 10 millions de personnes souffrent d'obésité (AMELI / 2015)

<sup>5</sup> Le diabète gestationnel concerne 1 femme enceinte sur 10 (Centre Européen d'Etude du Diabète / 2012)

## *A propos de BNP Paribas Cardif*

Leader mondial en assurance emprunteur<sup>6</sup>, BNP Paribas Cardif joue un rôle clé dans la vie quotidienne de ses clients assurés en leur proposant des produits et services qui leur permettent de réaliser leurs projets, tout en se prémunissant contre les aléas de la vie. Acteur engagé, BNP Paribas Cardif souhaite avoir un impact positif sur la société et rendre l'assurance accessible au plus grand nombre. Dans un monde profondément modifié par l'émergence de nouveaux usages et modes de vie, l'entreprise, filiale de BNP Paribas, s'appuie sur un business model unique fondé sur le partenariat. Elle co-crée ses offres avec près de 500 partenaires distributeurs dans des secteurs variés (banques et institutions financières, acteurs de l'automobile, de la grande distribution, des télécommunications, fournisseurs d'énergie...) ainsi qu'avec des Conseillers en Gestion de Patrimoine et courtiers qui en assurent la commercialisation auprès de leurs clients. Présent dans 35 pays avec des positions fortes dans trois zones (Europe, Asie et Amérique latine), auprès de 100 millions de clients, BNP Paribas Cardif est devenu un spécialiste mondial de l'assurance des personnes et un acteur majeur du financement de l'économie. Près de 10 000 collaborateurs dans le monde participent à la réalisation d'un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 31,8 Md€ en 2018.

Retrouvez les actualités de BNP Paribas Cardif sur  [@bnpp\\_cardif](https://twitter.com/bnpp_cardif)

Retrouvez l'actualité de Cardif Libertés Emprunteur sur  [@cardif\\_fr](https://twitter.com/cardif_fr) en suivant [#MonProjetImmo](https://twitter.com/hashtag/MonProjetImmo)

## *Contacts presse*

Caroline Le Roux Moreau - 01 41 42 65 61 - [caroline.leroux@bnpparibas.com](mailto:caroline.leroux@bnpparibas.com)

Valérie Oberlin - 01 41 42 78 17 - [valerie.oberlin@bnpparibas.com](mailto:valerie.oberlin@bnpparibas.com)

Marion Saraf - 01 41 42 70 71 - [marion.saraf@bnpparibas.com](mailto:marion.saraf@bnpparibas.com)

---

<sup>6</sup> Source : Finaccord - 2018